

## **Rapport d'activité 2019-21**

Nommée présidente lors de l'AG de février 2019, date à laquelle j'avais résumé les activités que nous avons eues en 2018, nous n'avons, depuis, pas eu la possibilité d'organiser d'AG en présentiel, et le comité a jugé que cela ne faisait pas de sens d'en organiser une en virtuel. Toutefois, pendant ces 2 ans et demi, votre comité a continué à fonctionner, sauf en été, pendant le confinement en vidéo-conférence et depuis septembre 2021, à nouveau en présentiel. Nous avons eu 9 séances en 2019, dont une suivie par un repas au Café Papon, le 17 juin. En 2020, nous avons eu 7 séances et en 2021, 9 jusqu'à maintenant, la 10<sup>ème</sup> aura lieu le jeudi 9 décembre. **Ont démissionnés : Lucien Barrillier, Fabrice Drouin, Preeti Sinha et Florie Mujaj.**

Notre trésorière, **Chantal Loze, a aussi donné sa démission** pour des raisons professionnelles qui l'accaparaient trop et, pour la remplacer, nous avons trouvé **Umut Yuksel** qui assistait déjà régulièrement à nos séances de comité sans être élu par l'AG, et qui s'est proposé pour la remplacer. Un grand merci à Umut, et à Chantal qui lui a transmis le dossier avec sa méticulosité habituelle.

**L'AHCVV compte 173 membres**, un nombre stable entre les départs (déménagement, décès, personnes exclues car elles ne paient plus de cotisation depuis plus de 3 ans) et les nouveaux membres. Malheureusement, pour nos finances, 50 membres (30%) n'avaient pas encore payé leur cotisation au 1<sup>er</sup> novembre 2021 et ont reçu un deuxième rappel. Aucun rappel n'a été émis en 2020.

### **ACTIVITES**

**L'AG prévue le 9 mars 2020** a bien sûr été annulée, mais le comité a eu la chance de pouvoir dialoguer sur Zoom avec les intervenants sur le thème prévu des aménagements publics qui favorisent l'appropriation de ces espaces par les piétons.

**Le site internet** : est toujours maintenu par Robert Gurny et Isabel Bejar Alonso qui est d'un grand soutien lorsque les choses se corsent. Les dates des séances de comité y sont annoncées et chaque membre est libre de venir assister à ces séances s'il en a l'envie.

Depuis février 2019, nous avons réalisé la sortie de neuf numéros du **Journal de l'AHCVV** (de 136 en mars 2019 à 144 en juin 2021). Le Numéro 145, dédié spécialement à l'inauguration du Manège en Ville, est sur le point d'être distribué. Malgré l'absence d'AG, vous avez donc tout de même été tenus au courant des grandes lignes d'activités du comité. A nouveau, je remercie tout particulièrement Florence Vandenbeusch, Andrienne Soutter et Robert Gurny qui, par leur engagement, permettent de sortir le journal dans les temps, ainsi que les auteurs pour leurs articles toujours renouvelés. Vous pouvez consulter les anciens numéros sur notre site internet.

## Fêtes

**1<sup>ère</sup> Feuille** : Nous avons participé à la fête 2019, mais, malheureusement, les fêtes de 2020 et 2021 ont dû être annulées. Nous espérons que 2022 sera plus chanceux. Faites-vous connaître si vous avez envie de faire partie des volontaires pour cette fête !

**Bal de l'Escalade** : Après un Bal de l'Escalade en 2019 très réussi, comme d'habitude, grâce aux nombreux volontaires, nous avons également annulé le Bal en 2020, et il en sera de même en 2021, le comité ayant estimé que la configuration du Bal ne permettait pas d'assurer le respect des mesures Covid.

## Manège en Ville (MPT)

Ce projet qui nous a longtemps maintenus en haleine (une chronologie de son histoire depuis 1981 est disponible sur le site de l'AHCVV) est maintenant une réalité.

En février 2019, les travaux avaient juste commencé. Le Manège en Ville est aujourd'hui en fonction ! Les quatre associations résidentes (Maison de quartier, Halte-garderie, Ludothèque et Restaurant scolaire) y travaillent main dans la main sur le plan opérationnel, et l'AHCVV et l'Association des parents d'élèves du centre-ville les rejoignent dès qu'il s'agit de prendre des décisions à plus longue échéance. De nombreux groupes de travail fonctionnent de manière quasi autonome, si ce n'est qu'ils ont l'obligation de respecter les principes contenus dans la Raison d'être du Manège.

**L'AHCVV, représentée par Robert Gurny, a participé à la mise en place de la future gouvernance** du Manège, et aux discussions des aménagements techniques, avec les cinq autres associations. L'AHCVV a donné son accord pour que son représentant n'ait pas à en référer au comité pour toutes les décisions qu'il prendra au nom de l'AHCVV dans la gouvernance du Manège, pour autant qu'il respecte les principes de la Charte du Manège (14.10.19). L'AHCVV valide aussi le 11.1.21 la politique relationnelle du Manège (procédure de médiation). La gouvernance est assurée par un **organe stratégique** dans lequel les décisions sont prises par consensus (tous doivent être d'accord), et un **organe opérationnel** qui prend ses décisions par consentement (personne ne doit s'opposer).

Avec des membres des différents comités et de leurs salariés, j'ai pu bénéficier, avec Robert, d'une **formation donnée par Instant Z sur la « Gouvernance partagée »** ou holacratie, qui a défini la « Raison d'être » du Manège et les règles de son fonctionnement (la « Charte »).

Actuellement, le projet commun qui lie les 6 associations concerne l'organisation de la **Fête d'inauguration du Manège en Ville, le 29 janvier 2022. L'AHCVV est plus particulièrement chargée d'une part d'organiser un quizz ayant pour but de mieux faire connaître les particularités de ce bâtiment, et d'autre part, de financer un apéritif qui sera offert à toutes les personnes qui ont été les chevilles ouvrières de ce projet.**

Malheureusement, dans l'évaluation des besoins, celui d'un **local de musique** n'a pas réussi à se faire une place dans la distribution des locaux. Pour le moment, on ne sait

pas où les petits groupes de 4-5 musiciens vont pouvoir continuer à répéter une fois que l'immeuble de Chausse-Coq ne sera plus disponible. Florence Vandenbeusch a identifié un sous-sol non répertorié et inexploité sous le manège, ex local de vidange ou à fumier. A ce propos, avec 6 autres associations, nous avons interpellé la Conseillère administrative Mme Perler, mais ses services campent sur le fait que lors des négociations sur l'attribution des surfaces dans le Manège, l'idée d'y inscrire un local de musique avait été abandonné, que ce sous-sol n'était pas inclus dans le projet approuvé et qu'il a été rempli de remblais de construction. La Ville ne veut pas entendre parler d'un projet de réhabilitation de ce sous-sol qui nécessiterait d'importants travaux de déblaiement et de soutènement de la dalle existante, l'installation de ventilation, de sanitaires et surtout l'insonorisation de cet espace. Des recherches de solution doivent continuer, mais l'association de la maison de quartier doit aussi s'investir dans ce projet.

L'AHCVV a été l'association présente au Manège qui s'est penchée sur les besoins **des aînés**. Diverses activités y sont maintenant prévues, sous l'égide de la Maison de quartier.

L'AHCVV a entrepris des démarches pour que les rue autour du Manège soient rendues piétonnes ou d'accès limité, et que les bornes soient déplacées plus bas pour assurer la **sécurité des usagers** du Manège en Ville, mais aussi des cyclistes qui, de nuit surtout, ne voient pas ces bornes.

Le **soutien du film de Pascal Baumgartner par crowdfunding** a remporté un grand succès et a permis de réunir plus de 10'000.- CHF, dont 3000.- offerts par l'AHCVV.

## La Friche de l'Alhambra

La construction de logements sur le terrain que nous dénommons La Friche (espace délimité par la rue Calvin, les escaliers de la Pélisserie et l'Alhambra) est un notre monstre du Loch Ness.

Revenons sur le vote du conseil municipal du 26.03.2019 à propos de la pétition lancée par l'AHCVV qui demandait que soit enfin étudiée la construction de logements à l'angle Calvin-Pélisserie, étude qui avait été dotée déjà en 2015 de près de 2 millions pour un crédit d'étude, mais qui sommeillait dans les tiroirs du Conseiller administratif : elle lui a été renvoyée pour qu'il développe un projet.

Le groupe logement, (qui s'est associé des spécialistes architectes et ingénieurs) a ensuite été reçu par M. Rémi Pagani et ses services. **Ils ont démontré que le projet est viable**. Le groupe Ils ont aussi souligné l'importance pour l'AHCVV de participer à l'organisation du concours d'architectes. **Florence Vandenbeusch a été nommée comme membre de la commission qui devra évaluer les projets qui répondront à l'appel à candidature et son cahier des charges. Nous ne pouvons que saluer les efforts de Florence qui nous ont menés à cette victoire d'étape.**

A notre grande déception, le Conseil administratif bloque sur ce projet. Malgré un Conseil municipal scandalisé que le budget qu'il a voté en 2015 pour ouvrir un projet de réalisation de logements n'ait toujours pas été concrétisé, le Conseil administratif prétend avoir « d'autres projets » qu'il n'a même pas daigné nous communiquer (et d'autant moins ouvrir

une discussion). *Nous sommes donc très frustrés et allons dès que possible reprendre nos démarches, car nous restons persuadés de la faisabilité du projet, et du besoin d'avoir plus de logements en Ville.*

Plus largement, sur le plan immobilier, nous essayons d'être attentifs à toute transformation qui viserait à avoir un impact sur l'habitation dans le quartier et sur la transformation d'arcades en bureaux.

### **Transformation de bureau de l'administration en logement**

Suite à l'inventaire fait par Florence Vandenbeusch et notre regretté Dominique Egger concernant les bureaux de l'administration de l'Etat qui pourraient revenir à leur utilisation d'origine comme logements, une motion a été déposée ce printemps au Grand Conseil et des discussions de faisabilité ont commencé. *Nous devons préparer une réponse à l'argument que « c'est trop cher », avec de nouvelles idées sur l'art de rénover.*

### **Propositions d'animation du quartier avec les commerçants**

Le projet de festival de cinéma a été abandonné, mais, grâce à Florence Vandenbeusch et Patrice Zurcher, des contacts plus soutenus ont lieu avec le président de l'Association de la Vieille ville de Genève (AVVGe), Patrick Gutknecht, notamment au sujet des illuminations de Noël, ou de la recherche d'un local de musique pour les musiciens amateurs du quartier.

Le problème des **arcades vides** nous préoccupe car elles donnent un sentiment de ville morte. Un projet **d'occupation éphémère** de ces arcades par des artistes à des prix raisonnables, par exemple, a été proposé par Florence. Toutefois, c'est un énorme travail, et en tant de comité de bénévoles, nous ne savons pas par quel bout le prendre. Une solution serait que le projet soit repris par la Ville qui pourrait nommer un city manager, comme cela se fait dans d'autres villes suisses (Lausanne ou Yverdon par exemple), pour remplir cette tâche (contacts avec les propriétaires ou régies concernés, mise en relation avec les artistes, assurances, contrats, etc.). Il ne faut pas oublier que les propriétaires préfèrent souvent laisser les arcades vides plutôt que d'avoir à faire avec des locations temporaires. Une autre piste serait d'attirer **des locataires plus pérennes**.

### **Problèmes de circulation dans la Vieille-Ville :**

Le non-respect des sens interdits, l'utilisation abusive des zones piétonnes et de rencontre, détour par le trottoir lorsque les bornes empêchent l'accès au Bourg-de-Four et parking illégal : les véhicules sont rarement amendés. Ces faits sont régulièrement, tant à la police que directement à nos élus. Résultat : un potelet a été posé sur le trottoir devant le Bien des Aveugle, pour compléter les bornes de la rue St-Léger ; la rue Piachaud a été interdite à la circulation depuis la mise en service du Manège (interdiction très peu respectée) et les bornes de la rue St-Léger devraient être déplacées à la hauteur de la rue Haynard.

Le comité a envisagé de faire une manifestation à la rue des Chaudronniers, de préparer des autocollants à mettre sur les voitures mal garées, mais aucune de ces actions n'a été menée

à son terme. Il ne nous semble pas qu'une manifestation, mouvement d'humeur unique) aurait une portée importante à long terme. Il y a aussi une sorte de découragement devant le peu de pénalisation des infractions, mais si chacun d'entre nous téléphonerait régulièrement à la Police municipale, *en tant que simple citoyen, pour dénoncer les incivilités qu'il ou elle constate*, nous aurions peut-être plus de poids. (Tél : 022 418 22 22).

Avec d'autres associations du quartier, nous avons été invités par la Conseillère administrative Barbey-Chappuis à faire un tour dans le quartier en présence de responsables de la police municipale et de la voirie. Le but était d'identifier les endroits où, à nos yeux de résidents, nous constatons régulièrement des incivilités de manière à ce que ces services puissent intervenir plus efficacement.

### **Zones Piétonnes**

**Le Parking Clé de Rive**, ainsi que la réorganisation des TPG et la piétonisation qui aurait dû en résulter a été refusé par la population lors du vote du 7 mars 2021. De vifs débats ont eu lieu au sein du comité quant à l'opportunité de ce projet, et, dans l'impossibilité, à cause des directives Covid) d'organiser une AG pour prendre l'avis des membres de l'AHCVV, nous vous avons écrit une lettre et nous en avons parlé dans notre journal.

Quasi simultanément, une **Initiative communale demandant la piétonisation et la végétalisation de la Basse Ville** a abouti,

sans oublier l'**Initiative cantonale Climat Urbain** qui vise à développer la mobilité douce et la végétalisation des rues et que le comité a décidé de soutenir. Pour le moment, nous restons vigilants sur les projets d'aménagement qui visent à améliorer la qualité de vie de notre environnement, aux dépens de la mobilité privée.

### **Contacts avec d'autres associations de quartier**

Avec Florence Vandenbeusch, nous avons assisté à plusieurs séances du Collectifs des associations d'habitants et de quartier. Les associations de la Jonction et des Pâquis y sont particulièrement actives. Dans ce cadre, l'AHCVV a soutenu l'Initiative 162 qui prévoit de ne permettre le déclassement de terrains qu'en faveur de la zone de développement, tant que durera la pénurie de logement. En revanche, le Comité a décidé de ne pas soutenir la pétition contre la densification de la parcelle de la Caserne des Vernets, mais une lettre a été envoyée par mail à nos membres pour les informer de cette problématique. Nous poursuivrons ces contacts qui nous permettent de mettre en commun nos forces pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers.

### **Nuisances sonores et violence sur la voie publique :**

Nous avons eu un contact avec les responsables de l'Alhambra qui désirent augmenter la jauge de spectateurs à 1100 personnes. Nous avons exprimé notre souci du bruit à la sortie du spectacle et du chaos sur la rue de la Rôtisserie que pourraient provoquer 1100 personnes attendant l'ouverture des portes. Aucune nuisance ne nous a été rapportée.

D'autres plaintes nous ont été rapportées, et nous avons pris contact avec la police municipale pour qu'elle mette tout en œuvre pour apaiser les tensions, notamment autour du Bourg de Four : musiciens dans les bistrot, musiciens de rue, escape game, livreurs en scooter, fête au Hamlet..

### **Nuisance sonores, encore...**

L'AHCVV a l'honneur et la lourde tâche de représenter les associations d'habitants dans la **commission cantonale contre le bruit**. Démissionnaire du comité, Fabrice Drouin qui y est notre représentant, n'a pas encore remis sa charge. Si vous vous sentez concerné, c'est peut-être l'occasion rêvée pour vous y intéresser de plus près, et nous serions heureux de pouvoir transmettre votre nom au Conseiller d'Etat en charge de cette commission, M. Antonio Hodgers.

### **Commission de rénovation du Musée d'Art et d'Histoire (MAH)**

Florence et Robert représentent l'AHCVV dans cette commission. Toutefois, actuellement, se pose la question du rôle des associations qui y sont représentées. Les décisions sont prises avant les séances par les autorités, et la concertation est ainsi vidée de son sens. Faut-il continuer à cautionner cette participation qui ne pourra qu'aboutir à de la frustration quand les autorités prétendront que les habitants ont été consultés (alors qu'en plus, nos représentants sont tenus à la confidentialité des débats) et qu'ils ne comprennent pas pourquoi maintenant des voix s'élèvent contre le projet.

Florence Vandenbeusch a suivi l'amélioration de **l'éclairage** des rues de la Vieille-Ville, entreprise par la Ville et, avec Patrice Zurcher, mené des discussions avec Patrick Gutknecht, président de l'Association de la Vieille-Ville, au sujet des illuminations de fin d'année : rien de nouveau pour cette année, mais les discussions doivent se poursuivre.

Pour le moment, nous ne savons pas quel sera l'usage qui sera fait de l'immeuble anciennement occupé par la Maison de quartier à la **rue Chausse-Coq** (l'Association pour la danse contemporaine (ADC) a renoncé à y installer des salles de répétition et des ateliers d'artistes en résidence), mais nous avons l'assurance que le rez continuera à être mis à disposition du commerce de proximité géré par M. Jacquier.

De nombreux **habitants du quartier ont interpellé** le comité qui a essayé d'y répondre dans la mesure de ses moyens : Promenade Agrippa d'Aubigné laissée à l'abandon, proposition de groupe de lecture, danger de la barrière de la Taverne de la Madeleine, demande de bancs publics, abattages d'arbres, 16 Grand-Rue, et les innombrables situations de parking sauvage.

Au printemps 2021, un **civiliste a été engagé par la Maison de quartier**. L'AHCVV n'a pas été en mesure de profiter de ses services pour organiser **le déménagement au Manège**, mais il a été très apprécié par les autres associations. C'est la Maison de quartier qui a aidé Robert

Gurny à déménager les caisses de l'AHCVV depuis St-Antoine ou Chausse-Coq dans le local qui nous est attribué au sous-sol du Manège.

Des actions de **nettoyages éco-sportifs (plogging)** permettant aux habitants de s'impliquer pratiquement pour la propreté de leur ville sont régulièrement organisés dans le quartier. Nous nous en faisons l'écho dans notre journal, dans la mesure du possible. La prochaine aura lieu les 18-19 décembre et l'AHCVV été sollicitée comme partenaire.

Le **forum social** organisé par la Ville le **8 avril 2019** a permis d'établir un **portrait social** de notre quartier et quelques axes qui nécessitent des actions, notamment auprès des personnes âgées. Il en a été tenu compte dans les nouvelles activités proposées au Manège : un repas pour les aînés est prévu le 15 décembre ; un cours de gymnastique a lieu tous les lundi matin ; et la Maison de quartier est prête à soutenir d'autres projets, maintenant que les lieux sont accessibles. Par ailleurs, des représentants de l'Antenne sociale sont présents au Manège en Ville tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14 à 16 h pour donner toutes sortes de renseignements.

Le problème des **locations AirBnB** en Vieille-Ville a été évoqué lors d'une séance avec l'ASLOCA qui lutte contre les affectations AirBnB qui deviennent commerciales (plus de 90 jour par ans de mise à disposition).

La plaque posée en toute discrétion à la **Rampe de la Fonderie** n'a toujours pas été inaugurée officiellement. En revanche, la **plaque dédiant l'ascenseur de la bibliothèque de la Cité à M. Livron** n'a toujours pas été retrouvée.

Des démarches se poursuivent pour que la **Promenade de la Treille** retrouve une meilleure irrigation pour ses marronniers.

Michela Johnson a pu participer à quelques une des journées de formation données par la Ville de Genève sur **la gestion associative**.

**L'Alhambra** est à nouveau ouvert, son gestionnaire est M. Berclaz.

**L'Alhambra** a fêté ses 100 ans le 8 janvier 2020 et l'AHCVV a été remerciée à plusieurs reprises pour son initiative qui a sauvé le bâtiment.

**Le Pavillon de la Danse** : Il a été inauguré le 15.10.2020.

**La Maison Rousseau et de la Littérature (MRL)** a été inaugurée le 21.4.2021

**Projet : Comment est-ce que l'AHCVV pourrait être plus active sur les réseaux sociaux et avoir des liens plus directs avec la presse locale ?**